

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement
du Centre de formation générale des adultes
tenue le 16 février 2021**

Étaient présents :

- Madame Michèle Lazure
- Monsieur Stéphane Thériault
- Monsieur Daniel Chiasson
- Madame Catherine Imbeault
- Madame Lili Bian
- Madame Mannon Bédard
- Madame Erminia Merlo
- Madame Marie-Ève Longtin
- Madame Amélie Robert
- Myriam Fauvelle
- Madame Dominique Lafleur

- Madame France Lévesque (public)
- Madame Josée Chartrand (public)

1- Préambule

2.1 Accueil des membres

Madame Lafleur ainsi que madame Lazure souhaitent la bienvenue aux membres présents.

2.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Proposée par : Erminia Merlo

Appuyée par : Stéphane Thériault

La séance est ouverte à 18 h 01

2- Demande au CSSDGS de remplacer le nom du centre

Le document doit être remis au CSS le 18 février. Le nom *Centre de formation des adultes des Grandes Seigneuries* (CFGAs) a été accepté par la majorité des gens consultés.

Le nom est conforme aux normes et aux critères de la commission de la toponymie du Québec.

Des modifications ont dû être apportées puisqu'il était impossible de mettre des adresses pour le nom des édifices.

Amélie Robert propose que les édifices principaux portent le nom de la ville au lieu de porter le nom de la rue, et ce, afin d'assurer une constance dans le choix des noms. Stéphane Thériault

approuve cette idée. Donc, le premier pavillon (ou pavillon principal) portera le nom de la ville et le ou les seconds pavillons de cette même ville porteront le nom de la rue.

Madame Merlo demande s'il est de mise de refaire un sondage pour approuver ces nouveaux choix. Madame Lafleur explique que cela n'est pas nécessaire.

Madame Merlo demande aussi si ces choix doivent être à nouveau envoyés à la commission de toponymie. La réponse est non puisqu'il ne s'agit pas de changements majeurs et que les choix précédents (et très similaires) ont déjà été approuvés.

Madame Lafleur fera parvenir aux membres la version finale de la proposition.

Proposé par : Amélie Robert

Approuvé : À l'unanimité

3- Levée de la séance extraordinaire à 18h25

Le point étant épuisé, la séance est levée à 18 h 25

Proposée par : Erminia Merlo

Appuyée par : Mannon Bédard

Résolution : SÉ 2021-1